Guillond.

Hospice d'Aix en Savoie etc.

534. **Lettres** d'Aspasie, trad. du grec, (composé par Mehégan, né à La Salle, diocèse d'Alais). Amst., 1756, in-12, v. m. (141). 2 fr. 50

535. **Lettres** de Redim Coggia, (par de Sainte-Foix). Amst., 1750, in-12, demi-rel. v. titre gravé à la fin une comédie, les Veuves Turques. (161) 2 fr.

536. **Lettres** d'Osman, (par P. A. de Sainte-Foix, chevalier d'Arcq). A Constantinople, 1756, in-12, v. m. (74) 3 fr.

537. **Lettres** et Epîtres amoureuses d'Héloïse et d'Abailard, trad. en prose et en vers, par Pope, Colardeau, Dorat Dourxigné, etc. Au Paraclet, s. d., in-8, br. n. r. (51) 2 fr. 50

538. **Lettres** inédites d'Henri IV, et de plusieurs personnages célèbres, tel que Fléchier, La Rochefoucault, Voltaire, etc. 1802, in-8, demi-rel. v. imprimées sur les originaux, avec notes p. A. Serieys. Mouillure. (136) 3 fr.

539. **Lettres, opuscules et mémoires** de Mme Perier et de Jacqueline, sœurs de Pascal et de Marguerite Perier, sa nièce, publiés d'après les manuscrits originaux par P. Faugère. Paris, 1845, 1 vol. in-8, dos et coin de mar. tête dorée, n. r. Epuisé. devenu rare. (13) 10 fr.

540. **Lettres** Portugaises avec les réponses. — Lettres de Mlle Aïssé suivies de celles de Montesquieu, revues par E. Asse. Paris, 1873, in-12, br. n. c. Portrait (103) 2 fr. 50

541. **Lettres** sur la dépravation de l'ordre légal. Londres, 1769, 2 part. en 1 fort vol. in-12, veau m. (38) 4 fr. 50

542. **Le Roux de Lincy** et **L. M. Tisserand.** Paris et ses Historiens aux XIVe et XVe siècles. Documents et écrits originaux recueillis et commentés, 1 très fort vol. in-4, cart. n. r. Paris, Imp. Imp. 1867. Ex. papier vergé, 150 fr. 50 fr.

— *Le même ouvrage*, papier ordinaire. 40 fr.

Ouvrage du plus haut intérêt reproduisant une foule de documents originaux, avec une exactitude remarquable, manuscrits enluminés, anciennes figures sur bois, fac-similés d'autographes, etc. (38 planches hors texte, dont 13 tirées en or et en couleur, et 50 gravures sur bois en héliographie dans le texte).

543. **Leroux** (Alfred), Edouard Aubert. Paris, Ch. Gosselin, 1843, 1 vol. in-8, br. Couv. imp. (42) 3 fr. 50

544. **Leroyer de Chantepie** (Marie S.). Angélique Lagier. Paris, (Nantes), 1851, 2 vol. in-8, br. Couv. impr. Ex. de G. Flaubert, avec envoi autographe, signé de l'auteur. « Souvenir d'estime expression de mon admiration offert à M. Gustave Flaubert, auteur de Mme Bovary, M. S. Leroyer de Chantepie ». (38) 7 fr.

545. **Lesage.** Histoire de Gil Blas. Paris, Jouaust, 1879, 4 vol. in-16, br. n. c. papier de Hollande, avec 13 eaux-fortes de Los Rios. 45 fr. (141) 30 fr.

546. **Levasseur** et **H. Kurz**. Tableau des éléments vocaux de l'écriture Chinoise. 1829, br. in-8. (1) 2 fr.

547. **Liaisons dangereuses**, par Choderlos de Laclos. S. l., 1787, 4 vol. in-12, br. Rare. (38) 12 fr.

548. **Liaisons dangereuses** (les). Lettres recueillies dans une société. Paris, 1833-34, 4 vol. in-18, br., gravures. (91) 6 fr.

549. **Librairie** (Observations et projet de décret sur la) et les arts et professions auxiliaires, par Bonnet et Catineau Laroche. 1808, in-4, br. (125) 4 fr.

550. **Lille** (Histoire populaire de), par Bruncel. 1848, in-8, br. (122) 3 fr.

551. **Linguet**, né à Reims en 1736, 5 ouvrages en 1 fort vol. in-12, veau marb. (47) 6 fr.

La Cacomonade. (Histoire du mal de Naples), ouvrage posthume du docteur Panglos, Paris, 1767. — La Pierre philosophale discours économique, La Haye, 1768. — Théorie du libelle, ou l'art de calomnier avec fruit. (Réponse à la théorie du paradoxe de l'abbé Morellet), 1775. — L'Aveu sincère ou lettre à une mère 1768. — Lettre sur la nouvelle traduction, de Tacite par M. L. D. L. B. (l'abbé de la Bletterie).

552. **Le Livre d'or** du Salon de peinture et de sculpture, catalogue descriptif des œuvres récompensées et des principales œuvres hors concours. rédigé par G. Lafenestre, et orné de planches gravées à l'eau forte sous la direction de Hedouin. Paris, Jouaust, 1869-70, (première et deuxième années), 2 vol. très grands in-8, br., n. c., papier vélin, ornés de 28 gravures par nos premiers artistes. 50 fr. (28) 30 fr.

553. **Livre noir** (le) de Messieurs Delaveau et Franchet ou Répertoire alphabétique sous le ministère déplorable, ouvrage rédigé d'après les registres de l'administration, précédé d'une introduction (essai historique sur l'inquisition politique 88 pages),

HOSPICE D'AIX

EN SAVOIE,

ET SON HISTOIRE MÉDICALE

Pendant la saison de 1845.

WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

HOSPICE D'AIX

EN SAVOIE,

ET

SON HISTOIRE MÉDICALE

PENDANT LA SAISON DE 1845 (1).

Mémoire offert à la Société de médecine de Lyon,

Par le docteur GUILLAND fils,

Membre correspondant de la Société de médecine pratique de Montpellier.

Appelé par le baron Despine, médecin inspecteur des eaux minérales d'Aix, à surveiller sous sa direction et

(*) Le nombre des étrangers venus aux eaux d'Aix en 1845 se monte à 2619. — Parmi plus de 60 médecins qui les ont visitées, nous nous bornons à citer les noms de MM. les docteurs *Badham* (père et fils), de Londres; *Lutens*, profeseur à Gand; *Gruère*, de Dijon; *Prus*, secrétaire de la Société de médecine à Paris; *Roux*, de l'Institut; *Serre*, de Montpellier; *Yeno*, de Naples; *Uccelli*, de Florence; *Pravaz*, de Lyon; *Gerdy*, prof. à Paris; *Bouchet*, méd. des aliénés à Nantes; *Lambert*, de Paris; *Maunoir* (aîné), de Genève; *Pétrequin*, de Lyon; *Beaulieu*, de Montbrison; *Payen*, méd. à Paris; *Bertini*, de Turin; *Billardet*, de Beaune; *Roux*, de Marseille; *Grillet*, de Loëche; *Raiberti*, de Milan; *Guénier*, de la Rochelle; *Fauchon*, de Brest, *Beullac*, de Marseille; *Ordinaire*, de Mâcon; *Colladon*, de Genève; *Roux*, de Cette; *Mayor* (jeune), de Lausanne; *Gonnet*, *Pictet*, *Gubian*, de Lyon; *Caussade*.....

de concert avec le docteur *Despine*, son fils, le traitement des malades admis dans notre hospice, j'ai suivi pendant l'été dernier une centaine de cas différents, et j'ai tenu note journellement de tout ce qu'ils ont offert à mon observation. M. l'inspecteur m'engage à donner de la publicité au compte-rendu que j'avais rédigé pour lui : encouragé par son conseil, je m'y décide facilement. Si mes confrères trouvent dans cet écrit quelque fait intéressant, s'ils y rencontrent pour quelqu'un de leurs malades le motif d'un espoir salutaire, j'aurai fait une œuvre utile, et je serai satisfait. — Avant d'aborder la *partie médicale* de mon travail, je crois à propos de dire en quelques lignes l'*histoire de notre hospice :* ce sera aider à acquitter envers ses pieux fondateurs la dette de la reconnaissance, et peut-être, à la fois, ouvrir à quelque malade pauvre une voie de guérison que son indigence aurait semblé lui fermer.

Histoire de la maison hospitalière, et organisation actuelle du service de charité aux bains d'Aix.

Lorsque, en 1780, notre roi Victor Amé III jeta les fondements de l'établissement thermal actuel, « l'emplace-« ment sur lequel il fut construit, était occupé par une « maison, au centre de laquelle l'eau sortant de la grotte « formait une petite piscine où se baignaient les pauvres. » *(Manuel de l'étranger aux eaux d'Aix*, par le docteur Despine fils.*)* — Dans le bâtiment royal, deux cabinets leur furent réservés. — En 1813, la reine Hortense vit la baronne de Broc engloutie dans les cataractes de Grésy : voulant adoucir par une œuvre pieuse la douleur que lui

causait une fin si fragique, elle fonda 300 journées à perpétuité pour les baigneurs pauvres. — En 1824, tandis qu'une société de citoyens amis de leur patrie créait notre *casino*, devenu bientôt l'un des plus brillants rendez-vous des riches, l'administration municipale organisait chez quelques particuliers des *logements à prix fixe* pour les pauvres. — C'est en 1828 que W. Haldimand, délivré à Aix d'un rhumatisme cruel, y consacrait 10,000 francs à une *maison hospitalière*. — La même année, Charles Félix y fonda trois lits gratuits pour 100 jours, et à la saison suivante, l'hospice ouvrait 17 lits. — Dès lors il s'est accru, en 1834, par l'adjonction de la fondation Hortense, par une rente de 200 livres constituée par la ville d'Aix, et successivement par quelques donations particulières, celle du *marquis de Costa*, par exemple, en 1835..... C'est ainsi que cette œuvre, enfantée par une royale douleur et par une gratitude magnifique, a été graduellement amplifiée par le plus regretté de nos princes, par l'administration municipale et par la bienfaisance particulière.

Actuellement le *service de charité aux bains d'Aix* est organisé de la manière suivante :

1° *Service pour les pauvres étrangers* ou de *bienfaisance*. — Il consiste dans la remise faite par l'établissement de la somme qui revient à sa caisse sur le prix des *billets ;* en sorte que celui à qui elle est accordée ne paie que les doucheurs ou porteurs dont il réclame l'assistance. Pour obtenir cet avantage, il faut être porteur d'un certificat de bonnes vie et mœurs et d'indigence visé, par le consul sarde ou par l'autorité administrative supérieure dont ressort le domicile du malade. Une consignation de *trente*

francs entre les mains du caissier de l'établissement, est exigée comme garantie de l'acquittement des frais de logement, et pour prévenir la mendicité, interdite pendant toute la saison des bains.

MM. les *médecins*, soit indigènes, soit étrangers aux États sardes, les membres des institutions religieuses qui font vœu de pauvreté, et les *corporations* de *charité* ou *hospitalières*, jouissent de la même faveur comme indemnité des soins qu'ils donnent aux pauvres.

2° *Service gratuit des eaux.* — Il est accordé aux *indigens des États*, moyennant les mêmes attestations et la consignation : le certificat doit avoir été visé *ad hoc* à l'intendance générale du duché, et préalablement à celle de la province.

3° *Salles communes à prix fixe.* — Pour le prix modique de 75 centimes, le baigneur y trouve un lit, trois potages et les soins domestiques réclamés par son traitement. Ces salles avaient précédé l'hospice : elle lui servent maintenant de *succursales.*

4° *Maison hospitalière.* — Elle comprend une salle pour *hommes*, une pour *femmes*, de dix lits chacune, et deux pièces séparées. Elle s'ouvre au 1er juin et se ferme au 30 septembre. La saison ordinaire est de vingt à trente jours; mais l'on accorde des prolongations lorsque cela est convenable.

La direction des malades appartient au médecin inspecteur; une sœur de l'ordre de St-Joseph, un infirmier et une infirmière sont attachés à son service. L'administration en est confiée à une commission spéciale présidée en ce moment par le docteur Vidal père, et dont les fonctions sont toutes gratuites. — Logement des malades,

nourriture, soins médicaux, eaux et autres remèdes, tout est à la charge de la maison. Mais il y a deux sortes de places, celles absolument *gratuites*, et celles *à un franc par jour*.

Les places *gratuites* sont représentées par les fondations C. Félix, Hortense et quelques autres, en tout plus de huit cent journées. L'intendant général nomme aux places C. Félix, et aussi à celles Hortense, lorsque les *ayant-droit* n'y ont pas pourvu. C'est à lui que les demandes relatives doivent être adressées, par l'intermédiaire des autorités communales, et appuyées de certificats délivrés par les autorités civile, religieuse, financière et médicale du lieu.

Pour les places *payantes*, il faut se présenter au directeur avec les certificats ordinaires de probité et de pauvreté dûment légalisés, plus *cinq francs*, comme *prime d'entrée* destinée au renouvellement du mobilier. En cas de départ prématuré, le caissier rembourse, comme de juste, l'excédant du dépôt.

Grâce aux additions faites pendant ces dernières années, le service de charité possède maintenant un ensemble spécial de constructions pour l'administration des eaux. A deux piscines couvertes et deux grandes douches récemment achevées, cette dernière année a vu adjoindre deux étuves avec vestiaires. — De son côté, désireux de régulariser de plus en plus le service et de faire tourner en même temps cette institution au profit de la science, M. Despine a introduit dans l'hospice l'usage des *cahiers de visite;* en outre, une feuille particulière reçoit l'*historique* de chaque affection, le journal de son traitement, et mentionne le résultat obtenu.

Histoire médicale de la saison en 1845.

Du 1er juin 1845 au 30 septembre, nous avons reçu à l'hospice 100 malades, dont 6 ont fait une *deuxième saison :* total des entrées, 106. Dans quelques cas, plusieurs affections coexistaient, plus ou moins essentiellement liées, exigeant parfois des modes divers de traitement, et susceptibles d'être modifiées indépendamment. Ayant jugé à propos de les reporter sous autant de titres différents qu'ils offraient eux-mêmes d'affections diverses, le nombre des inscriptions à notre tableau se trouve être de 117.

La première chose à faire était de choisir une classification. Le cadre devait être éminemment pratique, et parallèle autant que possible aux résultats thérapeutiques. J'ai donc commencé par grouper les individualités sous les noms les plus usuels. Puis, reprenant un à un chacun de ces systèmes, je recherchais l'élément pathogénique prédominant auquel se rattachait la manifestation morbide. Ce mode d'analyse m'a satisfait, en ce que les familles obtenues se sont trouvées avoir un rapport assez constant avec les effets des eaux : c'était, au point de vue thérapeutique thermal, des *familles naturelles ;* et j'ai eu le plaisir d'arriver ainsi à une classification à peu près analogue à celle adoptée par M. *Despine* (1). — Au reste, je

(1) Classif. du docteur Despine père : 1° *affections rhumatismales ;* 2° *aff. cutanées ;* 3° *aff. lymphatiques et strumeuses ;* 4° *aff. des os et des articulations ;* 5° *syphilides ;* 6° *paralysies ;* 7° *névralgies ;* 8° *anervies et dysnervies.*

me hâte de reconnaître que les limites dans lesquelles cette statistique se trouve ici restreinte, augmentent encore le caractère d'incertitude propre aux données de cette espèce.

En parcourant le tableau, on remarquera peut-être qu'il n'y a pas de colonne pour les *guérisons complètes*, ni pour les *cas empirés*.... Quant à ceux-ci, le soin que nous avons eu de renvoyer immédiatement deux ou trois malades chez lesquels nos eaux étaient contre-indiquées, nous a épargné le regret d'en enregistrer. Pour les *guérisons complètes*, il est rare qu'on en rencontre de telles au bout d'un traitement de peu de jours et dirigé contre des maladies chroniques : la plupart ne s'achèvent que quelque temps après, quelques-unes seulement dans une seconde saison; voilà pourquoi j'ai préféré ne parler que de *soulagement plus ou moins complet*.

Tableau synoptique des affections traitées à l'hospice d'Aix en 1845.

AFFECTIONS : LEUR NATURE ET LEURS SUBDIVISIONS.		NOMBRE TOTAL.	SOULAGEMENTS Notables	Legers	Nuls.
Affections rhumatismales . . *Au nombre total de 48, dont 19 soulagées notablement, 21 légèrement, 8 nullement.*	Articulaires (goutteuses)	12	7	5	0
	Musculaires	11	3	6	2
	Générales	4	1	2	1
	Vagues (erratiques)	6	3	1	2
	Nerveuses : 1° du bras.	1	1	0	0
	» 2° du nerf sciatique. . . .	7	3	3	1
	Avec rétraction de tendons	2	0	0	2
	Avec paralysie.	5	1	4	0
Affections lymphatiques . . . *Sur 28, soulagement notables chez 5, léger chez 16, nul chez 7.*	Articulaires : tumeurs blanches	5	0	4	1
	» coxalgies.	5	1	3	1
	Osseuses : rachitismes.	2	0	1	1
	» nécroses, exost., périost . .	5	2	2	1
	Scrofules propr. dits : ulcères et fistules	3	1	2	0
	» ectyma	1	0	1	0
	» glandes.	1	0	1	0
	Diverses : obstruction abdominale. . .	1	0	1	0
	» dépôt par congestion. . . .	1	0	0	1
	» sciatique	1	0	1	0
	» dysménorrhée	3	1	0	2
Affections nerveuses.	Névroses, sciat. nerv., cholérine, leucor. hyst.	12	2	3	7
Affections traumatiques . . . *Sur 8, soulagement notable chez 4, léger chez 3, nul chez 1.*	Ankiloses	4	1	3	0
	Cicatrisations difficiles.	2	1	0	1
	Suites de fracture	1	1	0	0
	Impotence des mains.	1	1	0	0
Affections de la moelle épinière		6	1	4	1
Paralysies par apoplexie		6	1	3	2
Dartres.		3	2	0	1
Syphilides		2	0	1	1
Cas isolés	Fièv. interm., ulcère sous-maxillaire, ganglion synov.	4	3	0	1
	TOTAUX.	117	37	51	29

Quelques mots maintenant sur chacune de ces familles pathologiques, et sur les cas les plus intéressants sous le rapport de l'art. Je serai sobre de réflexions, et je me bornerai souvent au rôle de simple historien.

Affections rhumatismales.

Notre tableau, d'accord ici avec l'observation ordinaire, signale ces affections comme celles qui nous arrivent en plus grande proportion, et parmi lesquelles les succès sont plus fréquents. Elles représentent cette année presque la moitié des entrées à l'hospice, et leur cinquième seulement n'aurait pas été amélioré.

1° Les *rhumatismes articulaires et goutteux* nous offrent en général une heureuse uniformité de résultats. Chez l'individu où le soulagement a été moindre (n° 83 des entrées), la première atteinte remontait à treize années: guéri à Aix à cette époque par vingt douches, le malade contracta de nouvelles douleurs en 1839, vit son état empirer sous l'action de vapeurs administrées à l'Hôtel-Dieu de Lyon, et revint à Aix chercher du soulagement. Il avait pu reprendre ses travaux ordinaires, lorsqu'une fracture de la jambe, en 1844, fut l'occasion d'une nouvelle rechute. A son arrivée ici toutes les articulations étaient prises, tous les mouvements douloureux et très-circonscrits, la station impossible. Une dizaine de douches lui rendirent quelque souplesse; au bout de dix autres, il fut malheureusement obligé de repartir.

Un autre malade (n° 34 des entrées), porteur d'un *rhumatisme* de cinq ans de date, avec enflure des articulations, vit, comme il arrive souvent, ses maux s'exaspérer

au début du traitement ; ce qui ne l'empêcha pas d'éprouver un mieux très-sensible dès le milieu de son séjour.

2° Parmi les *rhumatismes musculaires*, l'un des deux portés à la colonne des *effets nuls*, n'a pas été mis en traitement, à cause d'une hypertrophie excentrique du cœur (n° 65).

Le n° 52 est un tanneur de Chambéry, grand, bilieux, maigre, 40 ans. *Rhumatisé* en mars 1844 par l'humidité à laquelle sa profession l'expose journellement, il est saisi de douleurs à la cuisse droite, et reste six mois alité. Deux saisons à Aix, de trente jours chacune, ne font qu'augmenter ses souffrances. Mais quelque temps après son retour, il commence à marcher avec deux béquilles; celles-ci lui devinrent bientôt inutiles, et cette année il est venu se débarrasser de quelques légers ressentiments de ses douleurs passées.

3° *Rhumatismes généraux*. J'ai voulu réunir à part certains cas où toutes les parties du corps, presque sans exemption, se trouvent en proie à l'élément rhumatismal.

M. Sivica (n° 43) serrurier à Grenoble, 42 ans, lymphatique, vint à Aix en 1843, perclus depuis huit mois de la tête aux pieds. Il en repartit après trente douches d'*enfer*, ayant à peine besoin d'un bâton : la pommade hydriodatée et la compression avec des bandes en flanelle aidèrent puisamment à la résolution des tumeurs articulaires.—N'ayant pu malheureusement revenir l'été passé, il se présente cette année presque aussi souffrant et aussi impotent que la première fois. Je lui fais prendre chaque matin une heure de piscine suivie d'une forte douche : à la quatrième, l'amélioration est générale ; mais les froids

humides de juillet s'étant mis à la traverse, le mieux était resté incomplet à l'époque de son départ.

4° Bien que le *rhumatisme* soit généralement *erratique*, j'ai rangé plus spécialement sous ce titre des cas où le déplacement est plus fréquent, où il s'effectue non-seulement entre parties d'un même système, l'articulaire par exemple, mais aussi des articulations aux muscles, des membres aux viscères...., enfantant par cette versatilité des symptomatologies bizarres, propres à en imposer pour des affections de tout autre nature. — Dans certaines conditions, on a dit *rhumatisme nerveux :* cette expression est ambiguë ; elle signifie tantôt *rhumatisme chez les tempéraments nerveux*, — tantôt *rhumatisme fixé le long des nerfs ou à leur origine*, tantôt enfin *névralgie empruntant le facies rhumatismal.....*

Le n° 79 offre l'histoire d'une fille, fermière à St-Alban, près Chambéry, âgée de 34 ans, tempérament nerveux, réglée abondamment dès 20 ans, avec cette particularité, que chaque été il y a une suppression de deux ou trois mois, pendant laquelle des épitaxis suppléent régulièrement et sans autre dérangement les menstruations. — Depuis un chaud et froid gagné à la montagne, il y a sept ans, elle a éprouvé alternativement des reinières, des céphalalgies, des ophtalmies, des ischuries très-douloureuses, des paracousies, de la gastralgie, des constipations.... Les moyens enployés le plus heureusement par notre confrère le docteur *Molard*, ont été les diaphorétiques et les émollients. La susceptibilité gastrique est telle, que toute boisson ou aliment *froid* excite la toux ; il y a amaurose commençante. — Soulagée déjà deux fois à Aix par les douches sagement alternées avec

les bains, elle l'a été encore plus sensiblement cette année. Je l'ai revue vers le milieu de janvier. Le mieux ne s'est décidé, comme les autres fois, que quelque temps après la cessation du traitement, qui a même produit une exacerbation transitoire.

Chez le n° 40, le principe morbifique a travaillé pendant trois ans les diverses portions de l'appareil digestif. Depuis un an, les souffrances portées un peu partout, mais plus fréquemment sur les articulations, ont mis en évidence la nature *rhumatismale* de l'affection. Le docteur *Osterman*, du Pont-de-Beauvoisin, nous l'adresse, en nous prévenant de son naturel impatient et fantasque. En effet l'absence de mieux pendant trente jours, l'inquiétude hypocondriaque du malade le portent à retourner chez lui. Mais au bout d'une quinzaine, il éprouve une amélioration si sensible, qu'il se hâte de revenir: plein de confiance cette fois, il supporte parfaitement nos douches les plus énergiques, et repart presque totalement délivré de ses maux.

Chez la femme n° 56, envoyé à Aix par M. le docteur *Bonnet* (de Lyon), l'affection se borne ordinairement aux articulations; mais son déplacement s'opère avec une facilité merveilleuse. La douleur et l'enflure cantonnées, pendant les intervalles de repos, le long du bord cubital et sur le doigt auriculaire de la main droite, sautent brusquement à la hanche, au pied; l'obligent à prendre les béquilles : puis enflure et douleur disparaissent en quelques instants au moyen d'une friction, d'une vapeur... — L'indiscipline de la malade ne nous a pas permis de la garder à l'hospice.

5° *Rhumatisme nerveux du bras.* Jeanne-M. Gontharet

(n° 27), de Pesay près Moutiers, nerveuse, 40 ans, s'est mariée à 18, n'a été réglée qu'à 20, et a eu le premier de ses huit enfants à 21. — Il y a dix ans que par l'effet de causes rhumatiques, elle resta cinq mois alitée. Les symptômes étaient : douleur et froid dans les membres, difficulté de les mouvoir, engourdissement général au contact de l'eau froide. Notre honorable confrère le docteur *Petit* la soulagea par des lotions adoucissantes et une tisane diaphorétique, en attendant qu'il pût l'envoyer à Aix. — A son arrivée, il n'y a de douleurs que dans le membre supérieur gauche; mais dans les moments où elle est plus forte, les élancements remontent le long du trajet des cordons nerveux jusqu'au sein du même côté; il y a prurit, et le doigt médius est spasmodiquement fléchi. — Le traitement se compose de huit piscines alternées avec une douzaine de vapeurs, terminées chacune par une douche. Le mieux se fait sentir vers la moitié du séjour, et lorsqu'elle repart, les tendons du médius ne se sont pas rétractés depuis plusieurs jours, et elle a pu impunément laver à l'eau froide.

Dans cette observation, les causes, la première forme de l'affection, le bon effet des eaux témoignaient de sa nature *rhumatismale;* — le mode actuel de la douleur, son irradiation selon le trajet des *nerfs*, paraissaient indiquer qu'elle affectait plus spécialement ceux-ci, et probablement leurs envelopes fibreuses.

6° En analysant les neuf *sciatiques* entrées à l'hospice, j'ai trouvé que quatre d'entre elles s'accompagnaient de douleurs rhumatiques, la cinquième d'enflure intermittente aux malléoles; la sixième avait été la conclusion d'un rhumatisme articulaire, et la septième était évi-

demment due à des causes rhumatismales. Quant à la huitième, on ne peut lui assigner d'autre raison que le vice lymphatique et une aménorrhée qui en dépend elle-même. La neuvième seule paraît purement nerveuse, et je note qu'elle est aussi la seule où l'affection occupât à la fois les deux membres inférieurs. Donc sept *sciatiques* sur neuf demandaient à être placées parmi les *rhumatismes*.

Au reste, il est vrai que, fixé sur le nerf *sciatique*, le rhumatisme emprunte aux névralgies un caractère spécial de résistance aux cures sudorifiques. Au n° 30, la douleur sciatique a subsisté après la disparition du *lombago* concomitant; et nous avons pu renouveler plusieurs fois l'observation importante de M. Despine père, que *nos eaux guérissent les sciatiques précédées de lombago*, tandis qu'elles échouent le plus souvent contre celles qui débutent sur le nerf lui-même. Dans ce dernier cas, il obtient ordinairement du soulagement par de fortes *étincelles électriques*.

Au n° 6, la sciatique s'accompagnait de *lombago*: la 2e douche prise trop chaude et trop prolongée donna une crise hystérique violente; mais à dater de là, la *sciatique* fut fort diminuée et disparut graduellement.

Collet Adam (n° 72), sanguin, habitus apoplectique, sobre, très-actif, 56 ans..., contracta des douleurs rhumatismales, il y a huit ans, par suite de ses travaux de fontainier. Au mois de novembre 1844, elles abandonnèrent toute autre partie pour se fixer exclusivement, sous forme *sciatique*, le long du membre droit. Tous les remèdes essayés sont restés insuffisants, et il nous est envoyé par le fondateur même de l'hospice. — A son entrée, je constate l'amaigrissement du membre; la

douleur donne lieu à une légère claudication, et Collet se sert d'un bâton pour marcher. — Dès la 3e douche, les douleurs quittent leur siége ordinaire pour se porter sur la hanche gauche; puis elles errent le long du dos, sur les épaules, et deviennent de plus en plus supportables. — A son départ, hâté par des raisons de famille, ce brave ouvrier est fort satisfait: il repose bien, marche aisément; la jambe a repris sa force et son embonpoint normal.

7° Je n'ai enregistré cette année que deux *rétractions tendineuses*, suites de rhumatisme. Le n° 24 sera décrit plus loin. — Au 37, il s'agissait d'une fille de Romans, âgée de 22 ans et domestique à Lyon depuis quatre. Le climat de cette dernière ville lui occasionna bientôt un rhumatisme articulaire, sous l'influence duquel la douleur et l'enflure abordèrent successivement les articulations des membres, celle du tronc, des vertèbres et du sternum. Les vapeurs essayées à l'Hôtel-Dieu de Lyon n'eurent pour résultat, chez cette malade comme au n° 83 cité plus haut, que d'augmenter les souffrances: elles donnèrent même lieu à de la surexcitation, toux, insomnie; et le docteur Laboret conseilla les eaux d'Aix. — A son entrée, je remarquai l'engorgement des malléoles et la tendance des pieds à s'appuyer sur le sol par leur bord externe: la malade me présenta une espèce de chaussure orthopédique, à talon plus haut en dehors qu'en dedans, dont elle usait sur la prescription du *bourreau de Lyon* (1)... Les douleurs affectaient les mal-

(1) Le philosophe qui a vu dans le *bourreau* le *bien de l'association humaine*, et a fait tourner le monde social sur *deux pôles*, dont l'un est *le bourreau* et l'autre *le roi*. M. de Maistre, en dé-

léoles, le genou droit et les poignets. — Une vingtaine de nos vapeurs dégorgèrent les malléoles, diminuèrent les douleurs, tandis que les règles reprenaient leur abondance ordinaire, et que la céphalalgie devenait moins fréquente.

8° Sur nos cinq cas de *paralysies par rhumatisme*, nous n'avons pas eu d'insuccès.

Je ne cite le n° 3 que parce qu'il a eu pour sujet un septuagénaire, qui, malgré l'ancienneté de son impotence, a pu échanger ses béquilles contre de simples bâtons.

N° 24 : Marie Chapuis, de Veigy près Thonon, réglée à 17 ans, sept enfants, 42 ans.... Les premières douleurs datent de la fin d'une dernière grossesse, il y a six ans. La raideur et l'impotence des membres inférieurs s'y adjoignirent graduellement, et la marche n'est plus possible depuis deux ans. MM. *Maunoir* de Genève, *Rieux*, inspecteur des eaux d'Evian, *Panier*, *Catalan*, ont essayé inutilement les bains d'Evian et de petit-lait, les vésicatoires, les sangsues, les ventouses, etc. — A son arrivée elle ne peut se tenir même assise : le corps tombe en avant. Lorsqu'elle est couchée, une chaleur brûlante aux pieds l'oblige à les découvrir pour pouvoir reposer. Les mains ont froid ; les bras ne peuvent être portés en haut ; les doigts sont rétractés. Tout le corps est en proie à de vives douleurs ; la peau ne fonctionne pas. Les fonctions cérébrales sont parfaite-

pouillant les titres de son héros, a oublié le diplôme médical que lui décerne partout la superstition populaire. (V. la 1re *soirée de St-Pétersbourg* et le 1er chap. des *soirées de Roshaval*. Lyon, 1843.)

ment intactes. — Douches mitigées, prolongées durant trois quarts d'heure, et ensuite une heure. — Après les trois premières, la peau recommence à transpirer. Au bout de dix jours, il y a quelque mieux, et à son départ prématuré, après douze douches seulement, voici les résultats obtenus : session possible, peau moite; doigts toujours crispés; mais les mains peuvent porter les aliments jusqu'à la bouche; les douleurs ne remontent pas au-delà des genoux, et les pieds supportent les couvertures.

Le cas suivant (n° 57) est analogue, mais plus remarquable encore, et l'un des plus frappants qui aient passé sous nos yeux cet été. La coexistence d'une lésion spinale y est encore plus probable que dans le précédent. — Darve (Jean-Baptiste), fabricant de couvertures à Tullins, âgé de 22 ans et père de famille, doit ses maux à l'humidité de son habitation. Il y a trois ans que le bras gauche se paralysa; quand il reprit un peu de mouvement, les jambes se paralysèrent à leur tour, et n'éprouvèrent de soulagement que depuis un an, sous l'influence des vapeurs et des fumigations. — Il nous est adressé par Mme Bally-Drevon, et par le docteur Perrier, dans l'état suivant : les deux jambes sont absolument incapables du moindre mouvement depuis dix mois; elles suivent comme un corps inerte le déplacement du tronc à l'aide des béquilles; il lui faut beaucoup d'efforts pour quitter la chaise, et en se rasseyant, il s'y laisse choir lourdement. De fortes douleurs se font sentir aux reins et aux membres inférieurs. Des genoux en bas, c'est une chaleur âcre qui ne laisse pas supporter les couvertures; la sensibilité cutanée y est intacte; le bras

droit est sain; le gauche est faible, et l'épaule douloureuse au mouvement. — Au quatrième jour, à ma visite du soir, le malade voulut me montrer qu'il pouvait faire glisser son pied gauche en avant: il avait trois douches. Le lendemain le pied droit éprouve des élancements et commence à remuer un peu. Au huitième jour, la chaleur anormale aux pieds a disparu. Au douzième, la progression est possible avec deux bras. Le trentième jour, il marche avec un bâton, se lève avec quelque difficulté encore, mais se rassied régulièrement. Les douleurs sont bien moindres: je le laisse partir à regret; j'aurais voulu être témoin de son complet rétablissement. Au reste, comme il n'est point revenu malgré sa promesse éventuelle, j'ai tout lieu de croire que la guérison aura été parfaite. — Les exemples de cures aussi rapides ne sont pas très-rares; on lisait dans le *Bulletin des eaux d'Aix,* par le docteur Despine fils, année 1836, l'histoire d'une *paralysie du bras*, reste d'hémiplégie complètement guérie peu après la quatrième douche.

Affections lymphatiques.

Elles forment presque trois dixièmes du total: les eaux n'ont été nulles que sur un quart; mais il n'y a eu non plus que cinq améliorations notables. Ces affections, toutes chroniques et constitutionelles, ne cèdent qu'à des traitements prolongés suffisamment pour renouveler l'individu.

1° Sur cinq *tumeurs blanches*, quatre siégeaient aux genoux et ont été améliorées. Le docteur Despine trouve une supériorité décidée dans l'emploi des eaux sous

forme de vapeurs locales. Leur action est une aide efficace aux pommades hydriodatées et aux bandes compressives en flanelle. Mais elles deviennent particulièrement heureuses, indispensables même dans les cas où les graisses et les huiles ne peuvent être appliquées sans donner lieu à des érysipèles aussi graves qu'opiniâtres. — Un courant galvanique s'est montré souvent avantageux : les malades trouvent l'articulation plus souple et le membre plus fort après la séance ; et cet effet, s'il est reproduit journellement, doit nécessairement acquérir certaine permanence. Le docteur Lallemand s'en est souvent servi à Montpellier avec le plus grand succès. — S'il y a des ulcérations fistuleuses, on y introduit de temps en temps le nitrate d'argent, tandis que les piscines générales, les préparations martiales ou iodurées, les toniques amers tendent à relever l'ensemble de la constitution. — Après un séjour d'un à deux mois, les malades trouvent en général un mieux universel : l'articulation est assouplie, et son volume déjà réduit de quelques centimètres..... Mais je ne m'étends pas davantage sur cet article, M. Despine père projetant d'en faire incessamment l'objet d'un travail spécial.

2° Nous avons vu cinq *coxalgies :* chez trois, la luxation s'était déjà opérée ; quatre ont été soulagées.

Courtel (n° 22) lithographe à Lyon, 16 ans, lymphatique, vient ici pour la troisième fois. Sa maladie débuta en 1842 à la suite d'une rougeole, et maintenant la *luxation* s'est opérée *en avant.* Un talon de dix centimètres est nécessaire pour que le pied gauche atteigne le sol. Comme le poids du corps est habituellement porté sur l'extrémité droite, le côté correspondant du bassin

s'élève en infléchissant la partie inférieure du rachis. — Malgré cet état avancé, les eaux ont toujours soulagé. Les douleurs ont cessé depuis la cure de 1844, et n'ont point reparu cet hiver. Le malade se trouve encore mieux de cette dernière saison que des précédentes.

Au n° 41, l'affection fixée sur le membre droit a provoqué un mouvement du bassin inverse de celui signalé dans le cas précédent. Rien de particulier, sauf que le malade, jeune garçon de 15 ans, né à Jarrier en Maurienne, partage avec ses parents et trois de ses frères le triste privilége du goître; l'un des frères a une tumeur blanche du coude : l'intelligence est normalement développée chez tous.

3° Le n° 14, porté à la colonne des insuccès dans les cas de *rachitisme*, n'a pu être mis en traitement à cause d'un anévrysme de l'aorte descendante. Quant au n° 45, il est vraiment intéressant.

Mariette Sequi, née à St-Pierre d'Albigny, est âgée de 12 ans. Ses parents sont sains; mais l'aïeule paternelle était *nouée*. La sœur aînée de notre malade est rachitique depuis l'âge de six ans, et son frère tuberculeux. Une habitation humide et un vaccin pris sur un sujet écrouelleux sont venus hâter le développement de la maladie chez cette enfant, qui, à onze mois, marchait précocement et offrait l'apparence d'une bonne santé. — Un mois après la vaccination, tout le corps se couvrit d'une éruption *papuleuse :* le système osseux commença de se déformer, et la digestion, presque nulle pendant trois années, ne se rétablit qu'en 1842, lorsque Mme la comtesse de Labédoyère eut envoyé à Aix cette pauvre petite malade. Encouragée par le ré-

sultat de cette première saison, sa protectrice l'y renvoya successivement en 43 et en 44. L'on n'a pas fait d'autre traitement régulier. — Mariette a 80 centimètres de hauteur : sa physionomie enfantine accuse 4 ou 5 ans ; ses yeux sont grands, son regard doux et intelligent; ses goûts sont ceux d'une enfant. La colonne rachidienne se déjette à gauche vers les premières dorsales, et à droite vers les dernières. Le ventre est gros et rénittent, quoiqu'il ait été déjà réduit de beaucoup par l'usage des eaux. Les fémurs exagèrent énormément leurs courbures naturelles en avant et en dehors; les tibias, hérissés de callosités, sont convexes en dedans; le gauche a été fracturé vers son extrémité supérieure, et le segment de dessus fait saillie en dedans. La palpation des os éveille de la douleur; toute la peau est rugueuse, couverte de vésicules prurigineuses et excoriées. On ne peut faire quelques pas sans béquilles. — Je prescris la piscine avec natation : dès la troisième, ainsi que cela avait été observé les étés précédents, la démarche devient plus aisée, et les os cessent d'être douloureux. Successivement la peau se nettoie et s'assouplit : l'enfant reprend de la gaîté; elle court sans béquilles et sautille sans cesse, s'ébat joyeusement dans la piscine, et n'en voudrait jamais sortir. Elle repart au bout de vingt jours pour revenir l'an prochain.

4° *Nécroses, Exostoses, Périostoses.* — Un berger de St Pierre-d'Entremont, exposé par son métier à toutes les intempéries, reçut notamment un jour une forte pluie, et garda sur lui ses vêtements mouillés pendant plusieurs heures. Quelque temps après, la peau devint insensible; ensuite la jambe droite enfla considérable-

ment, et donna par la lancette une abondante sanie. Dès lors la plaie resta fistuleuse; l'os s'altéra, et en 1843, M. Bouchacourt en retira dix fragments à l'Hôtel-Dieu de Lyon. — En 1844, l'usage de nos eaux a limité la carie, et permis une extension assez considérable à la jambe, fléchie auparavant à angle droit. Cette année l'extension est devenue presque complète; sur dix ouvertures fistuleuses, deux ont été fermées. L'enflure aux pieds s'est dissipée et le membre est plus fort.

5° On a spécialement appelé *scrofules* les formes plus vulgaires, plus fréquentes et plus palpables du vice lymphatique, celles qui ulcèrent ou encroutent les téguments, celles qui engorgent les glandes. — Trois *ulcères scrofuleux* ont été améliorés, l'un d'eux guéri presque complètement. Un *ecthyma scrofuleux* a passé à dessication. Une *glande* a été diminuée.

6° J'ai cru pouvoir rapprocher des cas précédents quelques maladies qui ne reconnaissent pas de causes plus avouables que le vice *lymphatique*. Je citerai le n° 103.

Michel Veuillet, âgé de 26 ans, lymphatique, grêle, blond, teint cachectique, cultivateur en Chautagne, se présente à nous avec un *engorgement rémittent de toute la région abdominale gauche*, qui se termine au-delà de la ligne blanche par un bord dur et net. L'engorgement date de six ans; on l'atribue à un fardeau soulevé. Le malade n'a jamais eu que deux accès de fièvre assez légers, n'a pas employé de remèdes, a mené une vie régulière. Il éprouve fréquemment une lassitude telle, qu'elle l'oblige à suspendre son travail. Du reste les poumons paraissent sains; le cœur donne un léger souffle au pre-

mier temps et des palpitations à la montée : ce qui peut être expliqué par la gêne de la circulation abdominale, et par l'hypertrophie de la rate. Le testicule gauche est atrophié depuis plusieurs années, à la suite d'un coup qui détermina une orchite. — Malgré la date et les dimensions de l'obstruction, M. Despine n'hésita pas à la mettre en traitement. Le malade reçut quinze douches : pendant qu'un doucheur dirigeait le cornet sur la partie, un autre imprimait aux viscères un ballotement doux et continu. Au sortir de l'eau, on pratiquait une friction hydriodatée, et un emplâtre de mélilot et de ciguë était fixé sur la tumeur. — Au départ il n'y avait encore aucun changement bien sensible ; mais le 24 décembre, le malade est venu remercier M. Despine : la tumeur était réduite d'un bon tiers. Veuillet travaille maintenant avec une liberté entière et sans interruption ; son teint est rose et blanc. Il a continué de porter son emplâtre.

Affections nerveuses.

Les maladies dues à la prédominance exagérée de l'action nerveuse ou à sa distribution anormale sont plus rares chez les pauvres que chez les riches ; mais elles sont plus difficiles à guérir chez les premiers que chez les seconds. Chez les pauvres, outre que les remèdes sont plus difficiles à procurer, leur nombre est aussi plus restreint. Les occupations nouvelles, les distractions du voyage ont peu de puissance chez eux ; car ce n'est pas le fardeau de l'oisiveté qui les a rendus malades ; et la distraction est d'autant moins aisée, que les séries d'idées auxquelles l'esprit est susceptible de se livrer sont

en plus petite quantité. Chez le pauvre, les causes sont ordinairement organiques, ou bien elles tiennent à un excès de souffrances morales réelles et difficiles à écarter. — Aussi le séjour aux eaux, si favorable en général aux affections nerveuses, a-t-il été sans résultat sur une bonne moitié de nos malades.

A. T...., de Lyon (n° 69), fille de 28 ans, réglée convenablement dès 15 ans, tempérament très nerveux, avait été guérie par nos eaux, prises de l'avis du docteur *Gabillot* en 1840, 41 et 42, d'nn rhumatisme général, exaspéré à la première saison. Ayant éprouvé cet hiver quelques retours irréguliers de douleurs erratiques, elle nous revient, se plaignant de douleurs, d'un sentiment de froid du côté gauche, et d'élancements dans la mamelle gauche, où elle avait reçu un coup en 1835. — Le traitement se compose des eaux sous diverses formes, d'une purgation, d'applications narcotiques sur le sein... Il présente les particularités suivantes: la transpiration est fort difficile à obtenir; la glande mammaire n'est pas engorgée; mais la palpation du sein, spécialement vers sa région externe, au point où ses nerfs et ses vaisseaux communiquent avec l'aisselle, éveille une toux spasmodique, dont les secousses se prolongent pendant deux, trois et même quatre heures. — L'humidité atmosphérique ne nous permet pas d'essayer l'électricité. — Après quarante-cinq jours de traitement, un coup de froid détermine une courbature générale, et des accès de fièvre quotidienne régulière, avec leurs trois stades bien caractérisés. Au cinquième, ils sont supprimés par 20 centigrammes d'extrait alcoolique d'aconit napel, continués par prudence les deux jours suivants. Mais la douleur

mammaire, suspendue pendant la fièvre, reparaît à sa disparition. — Au cinquantième jour, départ de la malade, débarrassée de ses douleurs rhumatiques et du froid au côté gauche, mais non de sa névralgie mammaire.

Marie D...(n°32), de Grenoble, fille de 38 ans, réglée 3 jours depuis 14, tempérament sanguin nerveux, a présenté de tout temps des symptômes nerveux variés, tels que *clavus*, étourdissements... Elle tombait tout-à-coup à terre comme foudroyée, et se relevait sans avoir perdu connaissance; aménorrhées temporaires, gastralgies, sommeil inquiet, etc.—Depuis 18 mois, ses deux pouces et les trois doigts plus voisins ont été pris d'une faiblesse qui ne permet pas de maintenir une plume ni une aiguille. On a employé sans résultat vésicatoires, cautère qu'elle porte encore, bains tièdes, fumigations sèches et camphrées, l'électricité sous la direction de M. Juvin, deux mois d'homéopathie....Elle vient enfin à Aix de l'avis du docteur Dalban. — Le sommet de sa tête est chauve comme chez les personnes que tourmente la *calotte hystérique*. Des tiraillements, des sensations de froid se font sentir dans les épaules. — Après une cure de 30 douches mitigées et piscines, vers la fin de laquelle on a administré journellement l'étincelle électrique, les sensations désagréables ont disparu; la malade tricote son bas, écrit. Cette guérison s'était annoncée par une prompte amélioration dès les deux ou trois premières douches.

Laurence Rivollier (n° 64), jeune fille de 14 ans, non réglée, petite, maigre, pâle, habitante de Tresserves, m'est confiée par mon respectable confrère le docteur *Forestier* père. La disparition d'une teigne habituelle effectuée

il y a 5 ou 6 mois, a produit une *chorée des membres et de la face* avec des accès d'*alalie*. Rien n'ayant pu jusqu'à présent ramener l'éruption, nous convenons ensemble de la soumettre à une alternative de trois douches légères sur les membres et une piscine. Pendant son séjour à l'hospice, cette enfant ne présente pas d'accès complet de sa maladie, mais elle est souvent muette; pendant les premiers jours, quand on lui demande la langue, sa mâchoire inférieure oscille horizontalement, à peu près comme celle des ruminants. — Au bout d'un mois, l'éruption a commencé à reparaître; elle est successivement devenue de plus en plus abondante, et tout symptôme nerveux a disparu.

Le n° 60 est assez singulier. — Le nommé Gueynard, de Jasseron (Ain), est pris, à la suite d'une violente indigestion, de douleurs dans les extrémités : huit jours après, les fléchisseurs des orteils et les adducteurs des pieds entrent dans un état de spasme tonique; les mains se prennent de même et avec grande diminution de la sensibilité; impotence complète. (Grands bains, strychnine, pédil. et manil. sinapisés.) — Au bout de neuf mois, les mains portent la nourriture à la bouche; leur sensibilité est revenue; les jambes ont repris quelque force; mais la persistance de la rétraction prolonge l'impossibilité de de progression. — A son arrivée ici, les doigts se meuvent sur la main entre la flexion parfaite et la demi-flexion; mais ils se laissent parfaitement étendre par une force extérieure, et leur position tient plutôt à la paralysie de leurs extenseurs. Les pieds sont en adduction forcée et les orteils violemment fléchis; mais ils ne se laissent pas distendre, et les tendons fléchisseurs sont raidis. Peau froide des genoux en bas. — Pendant un mois des bains

assouplissent la fibre et calment l'éréthisme, tandis que des douches, spécialement dirigées sur le trajet des extenseurs, tendent à ranimer leur action. L'extensibilité rendue à l'un des doigts vers la septième douche, le retour momentané de l'action de tous les extenseurs sous l'influence du courant galvanique, nous avaient fait espérer; mais l'amélioration est restée presque insignifiante, quoiqu'elle ait porté sur la totalité des phénomènes pathologiques.—Ici, n'ayant aucun indice de rhumatisme, nous avons pensé avoir affaire à une lésion nerveuse analogue à celles qui surviennent dans le choléra, la cholérine, certains empoisonnements... Mais nous n'avons pu savoir s'il s'agissait d'une vraie intoxication, ou seulement d'une indigestion.

Au n° 24, c'était une *leucorrhée* excessivement abondante, survenue à la suite des règles chez une hystérique de 36 ans. Cette fille, sujette à des douleurs arthritiques, offre aussi un impétigo du cuir chevelu. Elle nous est envoyée par le docteur *Perret*, de St-Pierre d'Albigny. Je la visite : le vagin est baigné par la matière leucorrhéique; pas d'ulcération sur ses parois, ni sur le col utérin, qui est lisse et très sensible. La région hypogastrique devient par moments gonflée et rénittente; l'ovair gauche est légèrement engorgé. La malade se plaint en même temps de douleurs à la mamelle gauche sans qu'il y ait d'engorgement. Pendant huit jours, l'écoulement et l'irritation ne font qu'augmenter, malgré les bains et les douches ascendantes tièdes, etc. Alors je prescris un suppositoire belladoné et trois pilules par jour, composées selon la formule du docteur *Arnal* (1), par : ergo-

(1) *Traité de l'ergot de seigle*, par Joseph Bonjean. Chambéry, 1845.

tine-Bonjean; 30 centigr., iod. de soufre, 20 cent.; sirop de douce amère, q. s. — Les pilules furent continuées pendant cinq jours; mais dès les trois premières, le flux était supprimé. Malgré la coexistence du vice psorique, M. Despine a considéré cette leucorrhée comme dépendant de la névrose utérine.

Lésions traumatiques.

Sur huit cas, un seul n'a pas été amélioré.

N° 18. Un cantonnier des Echelles (Savoie), ancien, blessé de l'armée d'Italie, était venu en 1844 se remettre des suites d'une fracture de la cuisse; et il n'est revenu cette année que pour un reste de raideur.

N° 85. Un jeune Lyonnais ayant fait, il y a huit ans, une chute sur le genou gauche, vit cette partie enfler et s'ankiloser dans la flexion, malgré divers liniments et une saison à Barréges. En 1844, sur le conseil du docteur *Gensoul*, il adopta un appareil extenseur convenable et vint à Aix. Cette année, le genou n'était presque pas enflé; il se mouvait entre 110 et 160° environ. L'amélioration, sensible dans les mouvements, a surtout porté sur le rétablissement de la nutrition et de la force du membre.

Maladies de la moelle épinière.

Il n'est pas facile, surtout dans la première période, de diagnostiquer entre elles ces diverses affections. Les symptômes se ressemblent beaucoup, que la lésion de la moelle soit primitive, ou qu'elle succède au contraire à l'altération de son réceptacle osseux; et de plus, certaines

affections des muscles des extrémités inférieures et des lombes, pourraient en imposer pour des maladies de la moelle. Les difficultés sont encore plus grandes lorsqu'on n'a point assisté à la génération des phénomènes et qu'on ne voit de leur chaîne que quelques anneaux. Bornés aux réponses forcément incomplètes d'un enfant ou d'un homme du peuple inattentif à ses maux et ignorant le nom même des remèdes employés, c'est en pareil cas que nous nous prenons à regretter que si peu de malades nous apportent une note de leur médecin ordinaire sur l'histoire de leur mal et des traitements déjà faits. — Je groupe ici cinq cas plus ressemblants par leur physionomie extérieure que par leur nature : quelques mots sur deux d'entre eux.

Le 1er (n° 25) est une *paraplégie* du sens et du mouvement, suite immédiate d'une chute sur les pieds du haut d'un arbre, arrivée il y a quatre ans. Le talon droit, qui a porté plus violemment sur le sol, est resté deux ans douloureux : au bout de ce temps, il s'est ulcéré et a donné issu à onze petites esquilles. La malade est envoyée par le docteur *Travers*. La carie continue. A sa sortie au bout de vingt jours, elle pouvait se tenir debout en s'appuyant de la main ; il y avait plus de sensibilité, moins de froid, moins de douleur soit aux membres, soit au talon.

L'observation suivante (n° 80), bien qu'appartenant aux traumatiques par sa cause, est placée ici vu la nature des désordres opérés. — Le 11 juillet dernier, à deux heures après midi, par un ciel nuageux, mais calme, une trombe d'eau éclata tout-à-coup sur Aix. Un brusque coup de vent courba les vieux tilleuls qui ombrageaient la place du marché, et le plus décrépit d'en-

tre eux, brisé dans ses racines, fut jeté contre terre. Puis l'atmosphère redevint tranquille aussi brusquement qu'elle s'était agitée. — Un marchand forain qui avait étalé de la poterie sur la place fut saisi par l'arbre. De quelle manière précisément? on ne s'en rend pas un compte bien exact... Il tomba la face contre le sol, et la plus forte compression eut lieu vers l'union des vertèbres cervicales et dorsales. Transporté immédiatement à l'hospice par les soins du docteur *Mayor* jeune (de Lausanne), premier témoin de l'accident, on constate ce qui suit: pas de fractures (sauf peut-être à l'extrémité d'une apophyse épineuse dorsale); contusion au point indiqué de la plus forte compression; respiration irrégulière; quelques crachats sanguinolents. Le moindre mouvement imprimé au rachis arrache des cris perçants; le point le plus sensible est là où a dû s'effectuer la plus violente flexion, là par conséquent où les ligaments postérieurs ont été plus distendus, les cartilages intervertébraux et la moelle plus comprimés. L'articulation tibio-tarsèenne gauche est excessivement douloureuse. — (Bandage en ceinture imprégné d'acool camphré; applications froides sur les pieds; saignée immédiate, répétée le soir.) — Le 12, cataplasmes de farine de lin aux reins et aux pieds, avec grand soulagement.—Le 13, pas d'urines : les selles sont provoquées par 15 grammes de sulfate de magnésie; cathéterisme. Le 16, les urines coulent sans le secours de la sonde.— Le 21, premier bain. Le malade y est porté étendu sur un brancard, y séjourne une heure sur un plan incliné, et peut s'asseoir dans une chaise pour le retour. — Au quatrième bain, il peut rester assis sur les gradins de la piscine. — Au douzième, les reins ont

cessé d'être douloureux. — Après 40 bains, il marche avec une béquille; les reins ne souffrent qu'au bout de quelque temps. Il repart dans son fourgon pour la fabrique de Ponsard, près St-Vallier (Drôme.) Il est à remarquer que les bains tempérés ont continuellement soulagé davantage que les bains chauds appelés ici *bouillons*.

Paralysies par apoplexie.

Je prends le mot *apoplexie* dans toute son extension médicale : je l'applique à tous les cas où la circulation nerveuse est interceptée, soit que l'*apoplexie*, s'adressant aux centres, paralyse la totalité ou une grande division du système, soit que, s'exerçant sur un point plus ou moinsexcentrique, elle ne produise qu'une impotence partielle.

Bien que les eaux thermales, et parmi elles les sulfureuses, mettent facilement en jeu la disposition *apoplectique*, cependant il est acquis que la sueur, lorsqu'elle est très acide surtout (1), devient une crise pour les congestions sanguines ou nerveuses; que ces eaux activent et régularisent toute la circulation; qu'une fois l'épanchement accompli, elles en peuvent faciliter la résorption; qu'enfin c'est avec raison que l'on vient leur demander la guérison des *paralysies suites d'apoplexies*. — « La « condition essentielle est d'arriver aux eaux en *temps* « *opportun*. Trop tôt, c'est-à-dire lorsqu'il existe de la « turgescence et quand le mal n'a pas été circonscrit ou

(1) V. à ce sujet l'ingénieux et intéressant ouvrage du docteur S.-A Turck sur *la goutte*.

« arrêté, on ne peut administrer les eaux avec la force « nécessaire pour rappeler la vie dans les membres ren- « dus paralytiques par la compression de la moelle épi- « nière ou du cerveau. Trop tard, c'est-à-dire lorsque le « mal est parvenu à son plus haut période, et quand les « muscles sont émaciés, ou qu'il existe un ramollisse- « ment de la masse céphalo-rachidienne, il est au des- « sus des ressources de l'art. » (*Bulletin des eaux d'Aix*, 1836.)

C'est en pareil cas que le médecin doit diriger en personne le mode et la durée de la douche, en surveiller l'effet moments par moments. Les applications froides sur la tête préviennent heureusement la congestion; une saignée préparatoire, une dérivation intestinale sont de la plus grande utilité.

Sur six *paralysies* (hemiplégies, paraplégies ou coups de sang), nous avons eu quatre succès plus ou moins complets. —Le n° 48 nous offre un exemple d'*apoplexie locale*. C'était une paysanne de 27 ans, blonde, lymphatico-sanguine, grande et forte, réglée normalement dès sa vingt-unième année jusqu'à la vingt-troisième. Dès lors, sans cause connue, aménorrhée et complète, deux ans après, dans l'été de 1843, paralysie absolue du bras droit. Au bout de quinze jours seulement, le docteur *Dardel* (1) est appelé; il ouvre deux fois la veine en douze heures, et le soulagement est immédiat. Mais à mesure que le bras se dégage, la jambe gauche s'affaiblit,

(1) Qu'il me soit permis de déposer un tribut mérité sur une tombe prématurément ouverte... Les exigences d'une clientelle nombreuse et distinguée ne firent jamais oublier au docteur *Dardel* ce que le vrai médecin doit aux pauvres : c'est surtout

et malgré les vésicatoires et les sangsues, la progression reste impossible sans un bâton. — En 1844, les eaux amènent un mieux notable. Cette année, elle revenait avec un reste de faiblesse de la jambe et un peu d'enflure au genou, plus une alopécie qui date de son premier accident en 1843, et son aménorrhée, qui a persisté. Le traitement a été entravé par une fluxion violente et opiniâtre sur la joue droite.

Au n° 47, c'est un cordonnier de Pont-de-Veyle (Mâcon), 36 ans, sanguin, élancé... Vers Noël 1844, attaque d'*hémiplégie gauche* : on n'y reconnaît d'autre cause que la cicatrisation (à plusieurs mois de date) d'un ulcère formé accidentellement à une jambe et resté ouvert pendant toute une année. (Saignée, séton à la nuque.) Au bout de trois mois, la progression est possible. (Cautère à la jambe.)—Cette année il vient à Aix, après avoir été sagement préparé par le docteur *Pélissier*.—Le traitement thermal a duré un mois, et s'est composé de douches et d'électrisations. Quelques étourdissements et de l'anorexie ont indiqué incidemment une application de huit sangsues à l'anus et une purgation. — Au départ, la tête est légère; la main, qui ne pouvait s'élever qu'à 22 centimètres du menton, s'en rapproche jusqu'à 13. Les pas sont devenus grands et réguliers.

Un cultivateur des environs de Chambéry, âgé de 55 ans, court et gros, nous offre (n° 50) une *paralysie, suite*

pour eux qu'il fut sans cesse compatissant et assidu. Enlevé par une maladie organique du cœur vers le commencement du printemps passé, il a emporté la juste estime de ses confrères nationaux et étrangers, le regret unanime et la longue reconnaissance de ses concitoyens et de tous ses clients...

par deux fois de fièvre intermittente pernicieuse. Les premiers accès eurent lieu en 1843, pendant l'été, sous forme quotidienne avec délire; le sulfate de quinine les coupa au quinzième jour... Mais il resta un tremblement et une impotence du bras droit.—Les accès reparurent peu après, et ne cédèrent qu'au bout de dix-huit jours, sous l'action des saignées et vésicatoires. Une vingtaine de douches à Aix, en 1844, guérirent le bras.—Mais en mars 1845, six nouveaux accès de même nature que les premiers laissent une paralysie incomplète des muscles de la face, de la jambe droite, des deux bras, surtout du droit, avec tremblement, otorrhée droite et hébétude intellectuelle. — Les douches et l'électricité n'ont pas eu grand résultat.

La fille Ponçon (n° 86) de Sacconex (Genève), brune, maigre, colorée, 16 ans, réglée depuis un an, vient à Aix pour une *hémiplégie droite, suite de fièvre rouge*, et datant d'un an. Elle n'a été traitée que par les vésicatoires... La parole et la sensibilité sont revenues au bout de quelques jours; mais les réponses sont encore lentes, le regard fixe, le côté droit faible et habituellement couvert d'une sueur froide. — Après une petite saignée, nous avons employé les douches, *l'appareil galvanique à courants par induction de Bonijol* de Genève, avec grand succès. La main a pu s'élever du menton jusqu'au front; la sueur froide a disparu.

Syphilides.

« J'appellerai ici *syphilides* toutes les affections dans « lesquelles le virus vénérien joue un rôle, quels qu'en

« soient la forme, l'aspect et les complications (1). » — On répète que les eaux sulfureuses ne guérissent pas seules les affections syphilitiques : cela est vrai si l'on excepte les cas où il s'agit d'abus mercuriaux, de complications rhumatismales ou goutteuses... Mais ce qu'on ne dit pas assez, ce qu'on oublie trop souvent, c'est que ces eaux facilitent merveilleusement l'administration du spécifique et la rendent praticable dans les cas où l'on avait cru devoir y renoncer. Ce qu'il importe de savoir, c'est que le *mercure* ne cause jamais le ptyalisme, lorsqu'il est pris concurremment avec nos bains et nos vapeurs. La théorie l'aurait prédit et l'expérience de nos anciens médecins, celles du docteur Despine en particulier, le confirme tous les ans. Un bien estimable et bien regretté confrère, le docteur Bouchet, de Lyon, avait observé ce fait et l'attribuait à la sulfurisation du mercure. — Mon père, dans sa longue pratique, a été plusieurs fois témoin de succès dus à cette combinaison thérapeutique : dans un cas où le mal avait déjà dévoré une notable partie du gland, en dépit d'énormes quantités de mercure adminis-

(1) — *Bulletin*, etc. 1836. — La série de ces *Bulletins*, suite et complément du *Manuel de l'étranger*, ne comprend que les années 1835, 36, 37, et 38. Il serait bien à désirer que l'auteur, renouvelant son appel au zèle de tous ses collègues, reprît avec leur collaboration cette utile et intéressante publication. Toute à l'avantage du pays et de l'établissement, ce serait à ce dernier d'en assurer la périodicité régulière, en se chargeant des frais d'impression. — L'œuvre deviendrait encore plus nationale en appelant à elle, comme à un centre commun, les observations de MM. les médecins inspecteurs des autres eaux minérales de Savoie.

trées à Tarare et à Lyon, le spécifique, aidé par les eaux d'Aix, retrouva toute son efficacité, et amena bientôt une guérison radicale.

Les eaux sulfureuses ont encore un autre avantage : elles sont une vraie pierre de touche pour discerner la coopération ignorée ou niée du virus vénérien dans certaines douleurs et certaines tumeurs de nature douteuse ou complexe (1).

Les deux seuls cas qui se sont offerts à l'hospice n'ont rien présenté de remarquable, si ce n'est qu'au n° 39, chez un ouvrier de Pontarlier, l'usage des eaux emporta ce qui venait d'un élément rhumatismal, et exaspéra constamment une douleur ostéocope vénérienne. A la fin le malade fut forcé de reconnaître la cause réelle de ses maux; et, son temps d'hospice étant expiré, il sortit pour se soumettre à un traitement régulier, sous la direction de mon collègue et ami le docteur *Bertier*.

Cas isolés.

J'en citerai un seul, qui se représente assez souvent et qu'il est facile cependant de méconnaître au premier abord. — Une jeune fille nous est adressée pour un *ulcère sous-maxillaire gauche*. On avait ouvert un cautère et conseillé les eaux... Elle allait commencer son traitement, lorsque l'examen de la bouche décéla une *carie des pre-*

(1) Elles fournissent aussi une précieuse ressource contre ces *écoulements rebelles* qui font le désespoir des malades et des médecins par leur résistance au traitement locaux et aux spécifiques, et dont l'opiniâtreté tient si souvent à une complication diathésique rhumatismale, catarrhale ou psorique.

mières grosses molaires inférieures : le lendemain de leur extraction, l'ulcère se refermait.

Ce fait me remet en mémoire deux ou trois observations du même genre et propres à mon père. Dans l'une d'elles, la famille du malade refusait absolument de voir dans une *dent cariée* la cause de l'ulcère; et pour consentir à l'extraction, il ne fallut rien moins que l'avis du docteur *Bouchet*, de Lyon, solennellement consulté pour cet objet.

Voilà ce que le service de cet été à l'hospice d'Aix nous a offert de plus remarquable : nous avons tout lieu d'espérer que les observations recueillies régulièrement formeront désormais une série aussi complète qu'intéressante. L'œuvre d'Haldimand continuera de grandir. Au système d'administration des eaux spécial et presque entier que possède déjà l'hospice, l'on aura dorénavant l'avantage de pouvoir adjoindre l'emploi de la *source de Challes*. Cette combinaison a été introduite avec bonheur par plusieurs de nos confrères dans leur clientelle particulière : elle opérera des effets encore plus merveilleux dans la thérapeutique de l'hospice. Car si la précieuse découverte du docteur Domenget (1) a inauguré une ère nouvelle de succès pour l'établissement thermal

(1) V. son *Nouveau Recueil d'Observations sur les Eaux de Challes*. Chambéry, 1845.—Mille grammes de l'*eau sulf. alcal. iodurée de Challes* contiennent 0,16 de substances salines fixes. L'iodure de potassium y figure pour 18 milligrammes. Le sulfhydromètre y marque 200 *degrés*.

d'Aix, cela est surtout vrai de la médication des scrofules, apanage plus spécial du pauvre.

Indépendamment des donations dues à la philanthropie particulière, nous espérons que les communes et les établissements de bienfaisance entendront le vœu émis par le docteur *Despine* père dans sa *circulaire* de 1836. Il leur conviendrait « de porter à leur budget annuel quelques centimes additionnels pour former les fonds d'une ou de deux cures, dans le cas où les circonstances forceraient quelques malheureux de leur ressort à recourir aux asiles fondés à Aix par la bienfaisance. »

Le gouvernement, de son côté, ne retirera pas à nos thermes le bienfait de cette intervention qui vivifie jusqu'ici chaque page de leur histoire. L'hospice appelle son intérêt, soit qu'il se borne à fortifier son organisation actuelle, soit qu'il juge à propos d'y rattacher des *salles militaires*, et d'y réunir un service complet pour *les militaires*, *les cantonniers*, *les employés des douanes et des mines, et pour les indigents*. Dans un pays comme la Savoie, couvert de fortes garnisons, environné d'une longue ceinture de douanes, et séparé par les Alpes des autres grands établissements thermaux du royaume, une pareille institution semble indispensable.—Sa direction médicale, confiée à l'inspecteur de l'établissement, offrirait en outre les éléments précieux et rarement réunis d'une sorte de stage pour cette pratique des eaux, dont les esprits superficiels ou prévenus peuvent seuls méconnaître les difficultés et l'importance.

L'hospice de *Vichy* reçoit cent quatre-vingt baigneurs indigents, outre qu'il suffit aux besoins de la localité. Son établissement était l'un des plus complets de France; ce

qui n'a pas empêché le gouvernement d'y décider une dépense de plus de quatre cent mille francs. Deux cents quatre-vingt-dix sont déjà bilancés ; et la direction des travaux confiée à M. l'ingénieur François, inspecteur général des eaux de France, est un sûr garant de leur excellent emploi. — De nouveaux hôpitaux militaires sont projetés à *Ax* dans l'Arriége, à *Amélie-les-Bains* dans les Pyrénées Orientales ; — Sur vingt-trois établissements de bains que j'ai visités en 1843 et 44, dans les Pyrénées, l'Ouest, les Vosges et le Jura, j'en ai trouvé treize en voie d'agrandissements considérables au moment de mon passage.

C'est qu'aujourd'hui, si la science connaît mieux que jamais tout ce qu'il y a de ressources puissantes dans ce genre de thérapeutique, aujourd'hui aussi gouvernements et particuliers comprennent mieux que jamais toute l'importance de cette branche inépuisable de revenu public. — Et sans chercher au dehors, nous eussions pu citer ce que la munificence éclairée de notre roi fait pour Acqui : les 300,000 francs employés dernièrement à y construire des bains en marbre, à faciliter et embellir leurs abords, et la vaste piscine tracée en ce moment sur le modèle de celles d'Aix.

Nos thermes sont la voie presque unique par laquelle rentre en Savoie le numéraire qui s'en échappe par toutes les frontières. Tributaires en mille façons de l'industrie et des arts étrangers, ce n'est que par notre nature, par nos sites et surtout par nos eaux minérales, que nous pouvons ramener à nous ce que tant de causes dispersent sans cesse. — Que notre monarque bien-aimé encourage nos efforts par la promptitude et l'efficacité de sa pro-

tection; — que nous puissions le voir souvent au milieu de nous recueillir de son oreille royale l'expression de notre amour et celle de nos vœux : — et cette province ne sera placée en deçà des Alpes, à la limite du royaume, que pour en dire la première à l'étranger la tranquille et toujours croissante prospérité.

717. **Passion de Jésus-Christ** (la). 33 planches de Sébastien Leclerc, remontées en un album petit in-8, oblong demi-rel. mar. r. Bonnes épreuves anciennes. (13) 15 fr.

718. **Pastoret** (de). Quelle a été l'influence des loix maritimes des Rhodiens sur la marine des Grecs et des Romains, et l'influence de la marine sur la puissance de ces deux peuples. Paris, 1784, in-8 br. (103) 3 fr.

719. **Paulus** (P.). Discours sur l'Egalité des hommes et sur les droits et les devoirs qui en dérivent. Haerlem, 1794, in-8 br. (30) 2 fr

720. **Pautet** (Jules). Nouveau manuel complet du blason, ou Code héraldique. Paris, 1843. 1 fort vol. pet. in-12, demi-rel. avec 10 planches de blasons. Epuisé, rare. (37) 8 fr.

721. **Pauthier** (G.). Réponse à l'examen critique de M. Stanislas Julien, inséré dans le numéro de mai 1841, du journal asiatique. Imp. roy., 1842, in-8 br., 87 p. (13) 2 fr. 50

722. **Peigné-Delacourt.** Etude nouvelle sur la campagne de J. César, contre les Bellovaques. Senlis, 1869, in-8 br., 52 p., gravures, plans, carte, vignettes, pap. fort. (89) 3 fr.

723. **Peignot.** Amusements philologiques ou Variétés en tous genres, 2e éd. Dijon, 1824, vol. in-8, bas., filets. Bel ex. (1) 6 fr.

724. **Peignot.** Essai historique sur la liberté d'écrire chez les anciens, au moyen-âge, et sur la liberté de la presse depuis le xve siècle. Paris, 1832, in-8, br. (149) 10 fr.

725. **Peinture** des Idées, par de Monbach. Paris, 1781, 1 vol. in-8 br. Critique sur les grammaires. (12). 2 fr. 50

726. **Pélerinage de la Mecque** (Recueil des rits et cérémonies du), avec divers écrits sur la religion, sciences et mœurs des Turcs, par Galland. Paris, 1754, pet. in-8 v. (82) 3 fr. 50

727. **Peltier.** Histoire de la Révolution du 10 aoust 1792, les causes qui l'ont produite, des événements qui l'ont précédée, etc. Londres, 1795, 2 vol. in-8 demi-rel. v. (120) 6 fr.

728. **Pensées** de l'abbé Prévôt, précédées de l'abrégé de sa vie, par Dom Alex. Nic. Dupuis. Amst. 1764, in-12 v. m. (18) 3 fr.

729. **Percheron** (A.). Bibliographie entomologique. Paris, 1837, 2 vol. in-8 br. (118) 5 fr.

730. **Perfectionnement** (du) de la race préfectorale, par le Dr E. Ordinaire, Paris, 1870, in-12, br., 70 p. (82) 1 fr. 50

731. **Perspective** (la) du Paysagiste, par Arm. Cassagne. Paris, s. d., in-fol. demi-rel., dos toile, 20 belles planches lithographiées. (20) 3 fr. 50

732. **Le Petit Désiré** des Français. Etrennes amusantes, contenant de tout un peu, pour la VIIe année de la République. Paris, an VII, in-32 br., 127 p. (V) 1 fr. 50

733. **Petite** bibliographie, biographico-romancière, ou Dictionnaire des romanciers, précédé d'un catalogue des meilleurs romans. Paris, 1821, in-8 demi-rel. v., 354 p. (121) 4 fr.

734. **Petite** biographie conventionnelle ou Tableau moral et raisonné des 749 députés, par Raup de Baptestein de Moulières. Paris, 1815, in-12 br., front., grav. (151) 3 fr. 50

735. **Petite** biographie conventionnelle, ou tableau moral et raisonné des 749 députés, par Raup de Baptestein de Moulières. Paris, 1815, in-12, br., front., gr. Mouillure, cassure, à 1 f. (151) 2 fr. 50

736. **Petits Conteurs** du xviiie siècle, publ. avec notices bio-bibliographiques, p. Octave Usanne. Paris, A. Quantin, 1878-1881, 10 vol. in-8, format anglais, papier de Hollande, demi-rel. chagrin-maroquiné La Vallière, avec coins, tête dor., n. r. 1 portrait à l'eau-forte, 1 fac-similé, des en-têtes et des culs-de-lampe à chaque vol. (102) 100 fr.

Voisenon. — Boufflers. — Caylus. — Crébillon, fils. — Moncrif. — La Morlière Duclos. — Cazotte. — Restif de la Bretonne. — Besenval.

737. **Petits Poètes** du xviiie siècle. Paris, Quantin, 1879, in-8, papier vergé, br. n. c. Portr., vign. et fac-similé. (77)

— 1. Poésies de J. Vadé, 10 fr. 8 fr.

— 2. Poésies d'Alexis Piron. 10 fr. 8 fr.

— 3. Poésies de Bertin. 10 fr. 8 fr.

738. **Pfeffel**, né à Colmar en 1726. Abrégé chronologique de l'Histoire et du droit public d'Allemagne. Paris, 1754, fort vol. in-8 v. m., fil., l'auteur a pris pour modèle de son ouvrage, l'abrégé du président Henault. (81) 3 fr. 50

739. **Philippe IV.** Contrat de mariage de Philippe IV, prince d'Espagne, avec Elisabeth de France, fille de Henry IV, fait à Paris, le 25 aoust 1612, in-4, 8 p. (125) 1 fr. 50